

NOCE BRETONNE

La 48ème édition s'est déroulée le 19 août.



Fête très prisée, c'est une journée où se mêlent tradition, bonne chère et joie de vivre. Après avoir remonté la rue principale à bord de leur calèche les fiancés d'un jour sont passés devant le maire, qui a procédé à une union selon un cérémonial un peu arrangé et plein d'humour. Et puis, comme dans tout mariage, on a dansé sur le parvis de la mairie.

Ensuite tout le monde rejoint le lieu du repas de noces.

Ce sont 600 personnes qui profitent du menu où figuraient de la soupe et du bœuf gros sel... comme autrefois.

Pour la digestion et autres participants, presque 1200 personnes profitent des animations et de la musique.

L'appétit est revenu et retour à table pour la fricassée ou les saucisses frites.

Succède l'indispensable bal populaire dans l'attente du somptueux feu d'artifice qui a clos la journée bien remplie. La participation avoisine alors 1700 personnes !

Acte de mariage

Le 19 août 2018, à 11 heures 30 minutes, devant nous ont comparu sur la Place Publique,

Sieur Nicolas GOARIN

Profession : artiste sculpteur sur tôles et aciers

Domicilié : La ville au vent (la bien nommée car point culminant de la commune 107m)

d'une part, et

Dame Sandrine LE BIGAUD

Profession : trader dans une banque internationale

Domiciliée : à Boiry (le village où on boit et on rit)

d'autre part

Sieur Nicolas GOARIN et Dame Sandrine LE BIGAUD ont déclaré l'un après l'autre vouloir s'accepter pour compère et commère et nous avons prononcé qu'ils sont unis par la volonté de tous, pour aujourd'hui seulement en présence de tous les participants et des témoins,

Sieur Anthony JEGAT

Profession : Maître taupier dans les bois et les jardins. Chercheur en écologie raisonnée.

Domicilié Le Clos Saint Maurice (AOC) à Saint Guyomard

Et, Dame Nelly COFFORNIC

Profession : gouvernante du manoir, préceptrice de cette demeure

Domiciliée Le bois de la lande, vallée du glouby à Saint Guyomard

Ainsi que Dame Sandra JOUANNIC, présidente de l'association du ballon rond (les chevaliers de Saint Maurice) domiciliée Allée droit au but à Saint Guyomard.

Témoins majeurs.

*Les mariés ont déclaré qu'il a été fait un contrat de joie, gaieté et abondance pour toute la journée.
Lecture faite et invités à lire l'acte, les témoins ont signé avec les époux d'un jour, et nous Robert Emeraud, Maire de Saint
Guyomard.*

